



Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Quarante-troisième session

Paris, 1^{er}-4 décembre 2015

Point 3 de l'ordre du jour

**Programme de travail de Nairobi sur les incidences
des changements climatiques et la vulnérabilité
et l'adaptation à ces changements**

**Programme de travail de Nairobi sur les incidences
des changements climatiques et la vulnérabilité
et l'adaptation à ces changements**

Projet de conclusions proposé par la Présidente

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a accueilli avec intérêt les documents ci-après établis pour sa quarante-troisième session :

a) Bonnes pratiques et enseignements à retenir concernant les processus de planification de l'adaptation qui intéressent les écosystèmes, les établissements humains, les ressources en eau et la santé, et concernant les processus et les structures propres à relier la planification de l'adaptation au niveau national et au niveau local : synthèse des études de cas¹;

b) Le rapport sur les progrès accomplis dans l'exécution d'activités au titre du programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements².

2. Le SBSTA a remercié l'Union européenne et la Nouvelle-Zélande de leur appui financier à la mise en œuvre des activités prévues dans le cadre du programme de travail de Nairobi.

3. Le SBSTA a pris note avec reconnaissance des contributions du Comité de l'adaptation et du Groupe d'experts des pays les moins avancés (PMA) à l'établissement de la synthèse des études de cas mentionnée à l'alinéa a) du paragraphe 1 ci-dessus. Il a estimé que ces activités menées en collaboration avaient renforcé les relations entre le programme de travail de Nairobi, le Comité de l'adaptation et le Groupe d'experts des PMA.

¹ FCCC/SBSTA/2015/4.

² FCCC/SBSTA/2015/INF.8.



4. Le SBSTA a également pris note des précieux échanges d'informations entre les Parties et les organisations partenaires du programme de travail de Nairobi qui ont eu lieu pendant le neuvième Forum des coordonnateurs du programme de travail de Nairobi, organisé parallèlement à sa quarante-troisième session, et s'est en outre félicité des précieuses contributions du Comité de l'adaptation, du Groupe d'experts des PMA et des experts des organisations partenaires du programme de travail de Nairobi du forum. Le SBSTA a demandé au secrétariat de contribuer de collaborer, suivant les indications de sa Présidente, avec Parties intéressées et les organisations partenaires du programme de travail de Nairobi compétentes.

5. Le SBSTA a pris note des informations fournies par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et a accueilli favorablement les travaux en cours dans le cadre de l'initiative de Lima relative aux connaissances en matière d'adaptation, en particulier la bonne organisation des ateliers d'établissement des priorités dans la sous-région du Conseil de coopération du Golfe³ et dans la sous-région de l'Afrique australe⁴. Il a également accueilli favorablement l'engagement pris par le PNUE, par le biais de son initiative du réseau mondial de l'adaptation, de mettre en œuvre l'initiative relative aux connaissances en matière d'adaptation dans d'autres sous-régions en 2016, pour donner suite aux conclusions du SBSTA à sa quarante et unième session⁵.

6. Le SBSTA s'est félicité du lancement du portail sur les connaissances en matière d'adaptation (*The Adaptation Knowledge Portal*) dans le cadre du programme de travail de Nairobi⁶ et pris acte de son rôle dans la diffusion plus large des connaissances acquises dans le cadre du programme de travail de Nairobi, du Comité de l'adaptation et du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques, y compris des contributions faites par les Parties, les organisations partenaires du programme de travail de Nairobi et les centres et réseaux régionaux.

7. Le SBSTA a aussi accueilli avec satisfaction les activités ci-après, lancées par le secrétariat, suivant les indications de sa Présidente, pour donner suite aux recommandations du Comité de l'adaptation⁷ :

a) Appuyer la réunion d'experts du Comité de l'adaptation, en collaboration avec les organisations partenaires du programme de travail de Nairobi compétentes, afin d'améliorer les moyens de subsistance et la diversification économique pour renforcer la résilience aux changements climatiques dans le contexte de la planification, de la hiérarchisation et de l'exécution des mesures d'adaptation⁸;

b) Par le biais du portail sur les connaissances en matière d'adaptation, diffuser les renseignements réunis par le Comité de l'adaptation sur les centres et les réseaux régionaux.

³ L'atelier a été organisé en collaboration avec l'Initiative Abou Dhabi sur les données environnementales mondiales et le Gouvernement des Émirats arabes unis.

⁴ L'atelier a été organisé en collaboration avec le réseau Sud-Sud-Nord, organisation partenaire du programme de travail de Nairobi.

⁵ FCCC/SBSTA/2014/5, par. 19.

⁶ Pour accéder au portail sur les connaissances en matière d'adaptation, consulter le site : <<http://www4.unfccc.int/sites/NWP>>.

⁷ FCCC/SBSTA/2014/5, par. 16.

⁸ Pour de plus amples informations sur la réunion d'experts, consulter le site : <<http://unfccc.int/9030>>.